

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 274 - janvier 2022

SOMMAIRE

➤ **Actualités**
Domont, ville fibrée



Page 3

➤ **Jeunesse**
Noël dans les écoles



Page 4

➤ **Retour sur...**
Des gourmandises
pour nos seniors



Page 6

Frédéric Bourdin
Maire de Domont

Le Conseil municipal

Les services municipaux

vous souhaitent une bonne année

2022

TEMPS FORTS

Mercredi 19 janvier

Collecte de sang

Avec le concours de la Ville, l'Établissement Français du Sang organise une nouvelle collecte de sang. Actuellement, les réserves en produits sanguins sont extrêmement basses. La mobilisation est de mise. Commencez l'année en bonté : rejoignez la communauté de donateurs de sang ! Sans plus attendre, réservez votre créneau sur www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

15h à 19h30 - Salle des Fêtes
Renseignements : 01 39 35 55 00

DON DE SANG

Salle des Fêtes
Parc de la Mairie

Mercredi 19 janvier
de 15h à 19h30

Collecte sur RDV :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Lundi 31 janvier

Centre de vaccination éphémère

Venez mettre à jour votre schéma vaccinal au centre de vaccination éphémère. Accès sans rendez-vous. (à partir de 12 ans).

14h à 20h - Salle des Fêtes
Renseignements : 01 34 39 19 00

CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE

1^{re}, 2^e ou 3^e dose...
Accès sans rendez-vous
pour mettre à jour votre schéma vaccinal, quel que soit votre âge.

**LUNDI 31 JANVIER
DE 14H À 20H**

Salle des Fêtes - Parc de la Mairie
ouvert à tous à partir de 12 ans

01 34 39 19 00 - www.domont.fr

Les vœux du Maire, Frédéric Bourdin

« En 2022, continuons d'agir avec l'ensemble des forces vives de Domont »

La traditionnelle soirée d'échange de vœux ayant dû être annulée pour la seconde fois, c'est dans les colonnes du *Domontois* que le Maire a fait le choix de vous présenter ses vœux pour 2022, au nom du Conseil municipal et du personnel communal. Une interview que vous pourrez retrouver en vidéo sur le site internet ainsi que sur les pages Facebook de Frédéric Bourdin et de la Ville de Domont.



Pour le Maire Frédéric Bourdin, 2021 a été marquée par la reprise partielle de la vie associative et citoyenne de Domont avec une image symbolique : le rassemblement des enfants autour des lieux mémoriels de la ville, à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre. « C'est l'un des moments forts de la vie locale qui me tient particulièrement à cœur, réunissant toutes les générations autour du devoir de Mémoire avec beaucoup de ferveur de la part de nos enfants, de leurs parents et de nos enseignants. »

2020, 2021, 2022 et toujours la crise sanitaire. C'est un jour sans fin ?

Je ne m'étendrai pas sur cette crise qui allimente toujours le flot continu d'informations parce qu'elle perturbe encore gravement notre vie quotidienne.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons dû annuler notre traditionnelle soirée d'échange de vœux. C'est un creveu-cœur, même si la suppression d'un événement aussi convivial soit-il, reste accessoire par rapport aux enjeux de santé publique qui sont en cause.

Qu'auriez-vous dit aux Domontois au cours de la soirée d'échange de vœux qui vient d'être malheureusement annulée ?

J'imaginai pouvoir vous dire que l'année 2022 marquerait la fin de ce jour sans fin et que nous pourrions reprendre totalement le rythme d'une vie locale animée et active. En dépit des circonstances, je reste optimiste. Depuis près de deux ans, nous avons toujours strictement appliqué les consignes gouvernementales, nos agents communaux se sont remarquablement adaptés pour assurer la continuité des services publics de la Ville et nous poursuivons nos efforts pour rendre la vaccination accessible à tous, par le biais notamment de notre centre de vaccination éphémère et d'un accompagnement personnalisé des plus fragiles.

Les vœux de début d'année sont également l'occasion d'un bilan sur l'année écoulée. Quels sont les points importants à retenir de 2021 ?

Il y a deux principales informations à retenir du bilan 2021 en dehors de la gestion de la crise sanitaire qui a largement mobilisé nos services. Tout d'abord, l'impact en matière d'animation a été plus important que dans d'autres villes parce que nous avons deux grands événements de niveau régional et départemental qui rassemblent des centaines de milliers de visiteurs - la Foire d'automne et le Festival international du cirque - qui ont dû être annulés, sur instruction du Préfet. Je sais que ces décisions n'ont pas été bien comprises et je tiens, une fois encore, à réaffirmer les raisons de ces choix : à aucun moment de 2021 la situation sanitaire n'a permis d'organiser ces manifestations en totale sécurité. Et les faits nous ont donné raison. Il faut plusieurs mois de préparation pour réussir la Foire et plus encore le Festival du cirque. Pouvions-nous prendre le risque, en plus du danger sanitaire, de gâcher des centaines d'heures de travail bénévole et d'engager des dépenses en pure perte ? La réponse a été non et restera la même si la situation ne se stabilise pas durablement dans les mois à venir. J'ajoute que les organisateurs, tout particulièrement nos bénévoles, ont très largement approuvé cette approche prudente et responsable.

Et la seconde information ?

Et bien ne pas regarder que le verre à moitié vide et constater que le verre était finalement plus qu'à moitié plein. De nombreux événements ont été maintenus, tels que le Festival de l'été, les animations à la médiathèque, les 40 ans du Centre Georges Brassens ; de même que les activités en direction de nos seniors, le forum des associations, le marché de Noël qui a remporté un vif succès le mois dernier avec près de 5 000 visiteurs. Nos associations ont presque toutes repris leurs activités l'année dernière et il y a un symbole fort de cette embellie : les colonnes du Domontois ont de nouveau relaté, en images, tout ce qui fait la vie foisonnante de Domont, auprès de toutes les générations.

2021 a été une année perturbée, mais active et positive pour Domont

Sur le plan municipal, quelles ont été les avancées les plus marquantes de 2021 ?

Tout d'abord, nous avons pu poursuivre l'importante procédure de révision de notre Plan Local d'Urbanisme qui a toutefois été retardée par les contraintes sanitaires. Cette démarche nous permettra de retrouver une plus grande maîtrise du développement de la commune et surtout, de protéger durablement la plaine naturelle des Cercelets. Grâce à ce nouveau PLU, Domont va encore renforcer son identité de ville nature, entre plaine et forêt.

Nous avons, en tout début d'année 2021, signé une convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocation Familiale qui nous permettra, sur cinq ans, de mener des actions nouvelles dans les domaines de la petite enfance, de la vie sociale, du logement et des politiques familiales au sens large.

Je me félicite également de l'installation des premières bornes de recharge pour véhicules électriques, un premier pas qui marque notre volonté d'agir concrètement pour favoriser l'utilisation de véhicules totalement décarbonés.

Nous avons par ailleurs préservé l'activité de notre cinéma en rachetant les bâtiments qu'il occupe actuellement et qui étaient menacés de vente à un promoteur. L'ensemble de nos mobiliers urbains (abribus, panneaux d'affichage, signalétique commerciale...) vient d'être mis à neuf après le renouvellement du marché de gestion de ces équipements.

Enfin, en décembre dernier, nous avons inauguré notre maison « France Services » qui regroupe plusieurs services publics de première nécessité au sein des locaux du CCAS.

En résumé, 2021 a été une année perturbée mais active et positive pour Domont.

Nous voici en 2022, quels seront les principaux axes de l'action municipale dans les prochains mois ?

L'achèvement de la procédure de révision du PLU que je viens de citer avec l'approbation de notre nouveau PLU par le Conseil municipal qui interviendra, je l'espère, en fin d'année 2022. La concertation engagée autour du PLU sera l'occasion d'aborder la question de l'immobilier à Domont, dans toutes ses dimensions et en totale transparence.

Nous engagerons également les premières réflexions sur la valorisation du Fort de Domont que la commune a racheté à l'État l'année dernière. Il s'agit d'un patrimoine exceptionnel qui nous dotera d'un espace polyvalent dédié à l'histoire de notre ville, au développement économique et à l'attractivité de Domont. Ce projet de valorisation sera construit en partenariat avec des associations, des partenaires privés et publics.

Nous voterons par ailleurs le budget 2022 en mars prochain, avec une plus grande dynamique en matière d'investissement puisque nous avons retrouvé des marges de manœuvre grâce à une politique énergique de désendettement et d'économies de fonctionnement. Je peux ainsi confirmer la création d'un nouveau jardin public en cœur de ville, autour de la Maison des Tourelles, dont les travaux d'aménagement viennent de débiter.

Il restera enfin à traiter la question des commerces du centre-ville avec, d'une part, le devenir du Leader Price et d'autre part, la mise en location des nouvelles boutiques qui est malheureusement au cœur d'une longue bataille d'experts. Nous exigeons en effet du promoteur qu'il prenne en charge la remise en état des devantures, objet de trop nombreuses malversations, avant que la commune ne devienne officiellement propriétaire des murs, comme le prévoyait le projet depuis le début. Enfin, les choses avancent ! Le 3 janvier, la première façade « test » nous a été présentée et dans la foulée, le promoteur va engager la réfection des devantures de l'ensemble des 23 lots à ses frais.

LA SOLIDARITÉ ET LA GÉNÉROSITÉ, UN ÉTAT D'ESPRIT

C'est le thème que Frédéric Bourdin avait projeté de mettre en lumière au cours de la soirée d'échange de vœux. Le Maire avait en effet prévu de mettre à l'honneur plusieurs Domontois engagés dans des initiatives individuelles ou collectives de solidarité. « J'ai un respect tout particulier pour celles et ceux qui font acte de générosité et d'altruisme dans la discrétion et la sincérité », argumente aujourd'hui le Maire.

C'est donc dans les colonnes du *Domontois* que vous seront présentées ces personnalités attachantes et discrètes, au fil des prochaines éditions. Celles et ceux qui avaient confectionné des masques ou cousu des blouses au plus fort de la crise sanitaire, ceux qui ont offert des produits de première nécessité aux SDF, cette coiffeuse qui a partagé son bénéfice au profit d'une association pour les enfants malades, ce couple qui vient d'offrir 70 cadeaux aux enfants défavorisés de la ville... N'hésitez pas à nous signaler vos propres initiatives solidaires ou celles de vos proches et amis, pour les partager avec l'ensemble des Domontois.



Lorsque générosité rime avec solidarité. Merci à ce couple de Domontois ayant tenu à garder l'anonymat, qui a acheté 70 jeux et jouets et confectionné des paquets cadeaux à destination d'enfants défavorisés de Domont suivis par les équipes du CCAS.



2021 : une année perturbée avec l'annulation de plusieurs grands événements tels que la Foire et le Festival du Cirque. Mais malgré tout la reprise des grands classiques de l'animation locale tels que le Festival de l'été ou encore le marché de Noël.



Après la présentation d'une devanture « test » au tout début du mois de janvier, la réfection de l'ensemble des façades des 23 boutiques du Cœur de ville devrait intervenir dans les prochains mois et permettre la mise en location des lots dans le courant de l'année.

Les vœux, c'est également la tradition des hommages et des actes de reconnaissance. À qui les adressez-vous pour 2022 ?

Bien évidemment, comme chaque année, aux bénévoles de notre commune. Depuis près de deux ans, ils tiennent bon pour maintenir leurs associations et clubs sportifs à flot, dans un contexte dominé par l'incertitude et désormais, par d'impressionnants changements de comportements qui menacent un grand nombre de nos liens sociaux. Qu'ils le sachent : la Ville est à leurs côtés.

Je pense également aux agents de nos services municipaux qui ont su s'adapter à des circonstances absolument exceptionnelles. En 2021, tous les services de la Ville sont ainsi restés en activité, au plus près des Domontois.

En vérité, et chacun le sait, je suis l'un des rares maires d'une ville de 16 000 habitants à être resté salarié d'une entreprise, à mener deux vies de front. Je tiens beaucoup à cette dualité de vie, car elle me préserve d'une approche politicienne de ma mission. Lorsqu'avec mon équipe nous réussissons un projet pour Domont, ce n'est pas le fruit d'une idéologie, mais parce que nous agissons avec les forces vives de Domont pour l'intérêt de Domont et de ses habitants. C'est à toutes ces personnes, qui savent encore donner, que je rends aujourd'hui l'hommage qu'ils méritent. Ils se reconnaîtront.

C'est à tous les Domontois qui savent encore donner que je rends hommage en ce début d'année. Leur générosité est le bien le plus précieux de notre ville.

2022 sera une année électorale majeure avec l'élection présidentielle puis les législatives. Votre opinion ?

En tant que Maire de notre ville, je n'ai qu'une seule recommandation à exprimer : votez, remplissez votre devoir civique ! Pour ma part, je partagerai en temps utile et en toute transparence mes convictions personnelles, mais je rappelle que l'équipe municipale élue en mars 2020 est composée de Domontois de sensibilités politiques diverses. Chacun conserve sa liberté de choix et je ne donnerai aucune consigne à qui que ce soit.

Domont, ville fibrée !

Orange a achevé le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire domontois. Un chantier d'ampleur qui s'est déroulé en un temps record afin de permettre à l'ensemble des particuliers et professionnels de la commune d'avoir accès au très haut débit.



La Ville a reçu le 3 décembre dernier le trophée « Ville Fibrée 2020 », venant saluer l'entrée de Domont parmi les 35 communes du département entièrement fibrées par Orange. Une cérémonie symbolique organisée en présence de représentants de l'opérateur et d'élus de Domont, réunis autour du Maire Frédéric Bourdin. Ce dernier s'est félicité du travail réalisé conjointement par les services de la Ville et ceux d'Orange afin de permettre de concrétiser ce projet ambitieux dans les délais prévus.

Deux ans. C'est le temps qu'il aura fallu à Domont pour entrer dans l'ère du très haut débit. Engagé en 2018 dans le cadre du plan « Val-d'Oise numérique », initié par le Conseil départemental, le déploiement de la fibre optique dans la commune s'est achevé fin 2020. Une couverture totale de notre ville symbolisée tout juste un an plus tard, crise sanitaire oblige, par la remise d'un trophée de la part de l'opérateur Orange à Domont (voir la photo).

Une attente forte des riverains

Le déploiement du réseau s'est étalé au fil des mois, quartier par quartier, non sans une certaine impatience, voire incompréhension de nombreux riverains pressés de voir enfin la fibre arriver à leur porte. Et pourtant, il ne faut pas manquer de saluer la performance réalisée par les équipes d'Orange, largement épaulées par celles de la municipalité et notamment des Services techniques, qui ont mis tout en œuvre pour faciliter ce chantier

d'ampleur. Une attente finalement très courte quand on sait que la construction d'un tel réseau représente un travail colossal sous terre et en surface dans toute notre ville. En effet, il ne s'agit pas d'une évolution du réseau cuivre existant, mais bien d'une révolution avec la création depuis zéro d'un tout nouveau réseau dédié de câbles en fibre optique et d'armoires.

Près de 8000 logements éligibles

Aujourd'hui, quelque 8000 logements sont déjà éligibles à la fibre. Il reste moins de 150 logements non raccordés, pour la plupart des logements en construction et pour lesquels Orange n'a pas encore pu intervenir. « La vérité, c'est qu'une ville dynamique comme Domont reste systématiquement autour de 99 % de logements raccordables à la fibre, puisqu'elle engage régulièrement de nouveaux programmes », souligne Emmanuel Brulon, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales du Val-d'Oise chez Orange. Autre blocage, certaines copropriétés n'ont pas effectué toutes les

demandes permettant à l'ensemble de leurs habitants d'accéder à ce service. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre syndic afin de l'inviter à prendre contact avec les équipes d'Orange, pour que ces dernières puissent déployer le très haut débit au pied de votre immeuble et jusque dans les parties communes.

UN ACCÈS FACILE AU TRÈS HAUT DÉBIT

Vous souhaitez passer à la fibre ? Rien de compliqué. Il vous suffit de vous rapprocher de l'opérateur, fournisseur d'accès Internet, de votre choix pour souscrire une offre dédiée. C'est ensuite lui qui se chargera de relier la fibre de la rue vers votre salon ou bureau. Car contrairement à certaines idées reçues, si Orange a déployé le réseau sur la voie publique, c'est bien la libre concurrence qui s'applique une fois le seuil de votre porte franchi. De la même manière, le réseau fibre venant en complément du réseau cuivre, rien ne vous force pour l'heure à passer à la vitesse supérieure. Sachez tout de même que, vieillissant, plus sensible aux intempéries que ce nouveau réseau optique et limité quant aux nouveaux usages numériques apportés par la fibre, l'ancien réseau déployé par France Télécom a vocation à disparaître à moyen terme. Une première commune dans les Yvelines a d'ailleurs expérimenté avec succès le passage au tout fibre l'année dernière.

Assainissement : début des travaux avenue Jean Jaurès

Initialement programmés en août 2021, les travaux d'assainissement de l'avenue Jean Jaurès débuteront finalement le 24 janvier prochain pour une durée d'un peu plus de 4 mois. Un chantier qui permettra de moderniser les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Dans quelques jours débutera un vaste chantier sur un peu plus de 200 mètres, de la sortie du rond-point Buja à la gare de Domont. Objectif : remplacer le réseau d'eaux pluviales, arrivé en bout de course et dont la vétusté et l'affaissement progressif menacent l'intégrité de la chaussée. L'occasion de moderniser le réseau et de refaire la route à neuf, afin que les riverains et commerçants soient sereins pour de longues années. Initialement programmé en août 2021, le lancement des opérations avait été décalé. « En accord avec le SIAH, nous avons appuyé le report du début des travaux à fin janvier 2022. Il fallait en effet prendre en considération les préoccupations légitimes :

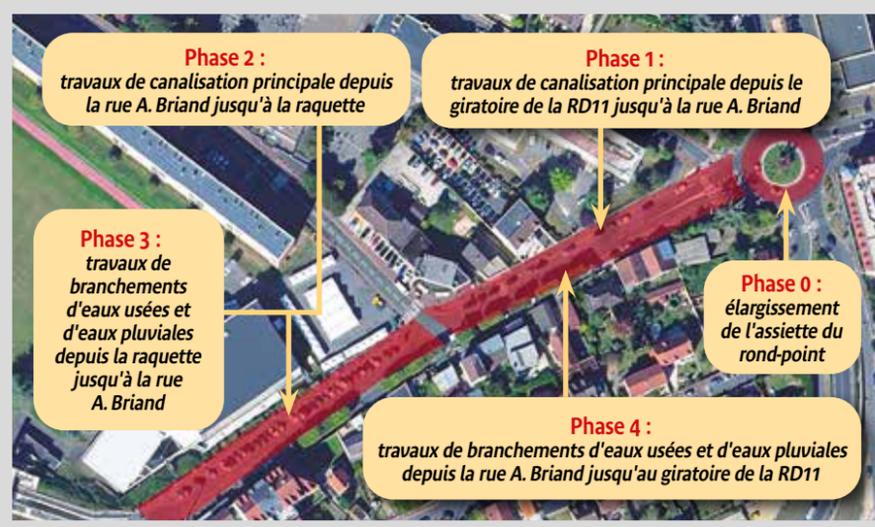
- La demande des commerçants de poursuivre leurs activités pendant le second semestre de 2021, incluant la période des fêtes ;
- L'information complète des riverains et autres usagers sur la nature et l'ordonnement des

travaux, les mesures prises pour assurer la fluidité de la circulation des usagers ;
- Les modalités financières et techniques du raccordement ou non des logements privés au réseau public d'eaux usées et pluviales » explique Martin Kamguen, Maire-Adjoint délégué aux Services techniques.

Quatre phases réparties sur quatre mois et demi

Le programme des travaux a été présenté aux habitants et commerçants le 13 décembre lors d'une réunion publique. Une première tranche de l'aménagement s'étendra ainsi du rond-point à l'intersection de la rue Aristide Briand pendant 15 jours, avant deux phases successives entre la rue Aristide Briand et la gare, durant un mois et demi, puis une dernière entre la rue Aristide Briand et le rond-point Buja qui s'étalera sur environ

20 jours. Pendant toute la durée des opérations, un plan de déviation sera mis en place. Afin de minimiser l'impact pour les riverains, les services publics seront maintenus et tout sera fait afin de limiter les nuisances. Une communication sera menée auprès des habitants et commerçants du quartier. À noter que pour faciliter la circulation des usagers, le giratoire sera mis en œuvre le temps du chantier.



DES AIDES POUR LA CONFORMITÉ VOS BRANCHEMENTS

Chaque habitant se doit de vérifier la conformité des branchements de son logement sur le réseau public d'eaux usées et d'eaux pluviales afin d'éviter un mauvais raccordement qui pourrait par exemple être source de pollution des cours d'eau. L'intercommunalité peut vous octroyer une aide allant jusqu'à 4 200 euros pour vous accompagner dans vos travaux de mise en conformité, sans conditions de ressources. Une participation est également possible, à hauteur de 1 000 euros, pour la déconnexion de vos eaux pluviales du réseau public, afin de les infiltrer sur votre parcelle ou de les stocker. Toute demande d'aide financière doit être adressée au service assainissement de Plaine Vallée. **Pour davantage d'informations ou pour remplir un formulaire de demande d'aide, rendez-vous sur le site www.agglo-plainevallee.fr**

Un joyeux Noël pour les petits Domontois

Comme chaque année, les écoles de la ville ont célébré Noël, pour le plus grand bonheur des enfants. Cadeaux, chants, rires, partage et joie ont rendu ce moment festif et magique.

Des yeux émerveillés. Les écoliers domontois ont pu fêter Noël avec leurs camarades. Les maternelles ont eu la joie d'avoir la visite du Père Noël, des élus de la commission scolaire, dans leur classe le 17 décembre. Ils l'ont accueilli chaleureusement avec de jolis chants de Noël. Chaque petit a été heureux de recevoir de sa part un livre et des confiseries. Quant aux élémentaires, ils se sont réjouis de se rendre au cinéma de Domont pour regarder le dernier Disney « Encanto ». À l'issue de chaque séance, Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance, entourée d'autres élus, ont remis aux enfants une petite pochette remplie de gourmandises. La magie de Noël a illuminé les visages et les cœurs des petits Domontois.



École Anne Frank



École Jean Moulin



Séances de cinéma pour les élémentaires



École Louis Pasteur



École Jean Piaget

NOËL S'INVITE CHEZ LES TOUT-PETITS

Avant les vacances et les fêtes de fin d'année, le multi-accueil et la crèche familiale ont célébré Noël à la Maison de la Petite Enfance. Les deux structures ont permis aux enfants, assistantes maternelles et parents de partager des moments de convivialité, entre musique, chant, danse et bien entendu ouverture de cadeaux. Chaque petit est, en effet, reparti avec un livre et plein de beaux souvenirs.



LES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR

Vendredi 17 décembre, la Ville a organisé la traditionnelle soirée des lauréats qui récompense les diplômés domontois, et ils sont légion. Sur l'année scolaire 2020-2021, 372 Domontois ont validé un diplôme. Parmi eux, 149 ont répondu à l'invitation de la municipalité qui leur a offert comme à l'accoutumée une séance au cinéma de Domont, et cette année des écouteurs sans fil. Avant la projection du film Spider Man, le Maire Frédéric Bourdin, accompagné de Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à la Jeunesse, a félicité les lauréats et salué leur réussite.

À noter que le groupe « Ados-Actions », encadré par le Service Municipal Jeunesse, était présent pour les accueillir. On doit à ce même groupe de jeunes les boîtes aux lettres qui ont été installées devant le SMJ et sur le parvis de la mairie pendant les fêtes grâce auxquelles 142 enfants ont reçu une réponse du Père Noël !



Présidence du SDRC : un essai à transformer pour Pierre Kuchly

Ce chef d'entreprise, également président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-d'Oise, ambitionne de porter le club domontois au plus haut et d'en faire un club de référence dans le département.



Après 39 ans de présidence du Stade Domontois, Serge Vidal a passé la main à Pierre Kuchly (à gauche) lors d'une assemblée générale extraordinaire du club, le 11 décembre dernier.

Votre élection à la tête du Stade Domontois Rugby Club est une surprise. Quelles sont les circonstances qui vous ont conduit à décrocher la présidence du club ?

Je suis effectivement un quasi inconnu à Domont puisque je n'ai pas d'attaches directes avec la commune. En revanche, ma fonction de président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-d'Oise, me confère une vision très large de tout ce qui fait le dynamisme de notre département. C'est dans le cadre de cette mission que j'ai

pu rencontrer les dirigeants du SDRC, Serge Vidal et Christophe Cadeac, à de nombreuses reprises. Ils souhaitaient qu'une personnalité fédératrice prenne les rênes du club et m'ont proposé de relever ce challenge, ensuite approuvé lors de la dernière assemblée générale, le 11 décembre dernier.

Vous êtes vous-même passionné de rugby ?

Je suis avant tout passionné par l'esprit sportif et par l'esprit d'équipe. Ce sont deux valeurs qui rejoignent celles de l'entreprise et

sont à la source de toute réussite collective. Le rugby a une place à part dans le monde du sport. Il porte des valeurs fortes et son image reste saine aux yeux du grand public. J'aime bien la définition qu'en donnent les Anglais : un sport de brutes pratiqué par des gentlemen. Le rugby, en vérité, c'est la classe !

Selon vous, qu'est-ce qui manque aujourd'hui au Stade Domontois pour faire fructifier son potentiel ?

Le club rassemble tous les atouts pour se hisser au meilleur niveau : une équipe de dirigeants, d'entraîneurs et de joueurs aguerris et passionnés, des bénévoles investis, des infrastructures d'exception et surtout, une histoire qui l'a déjà porté aux portes de la Pro D2. Mais les moyens financiers ne suivent pas : 300 000 € en Fédérale 2, c'est trois fois moins que les clubs concurrents. Les choses sont très claires : mon rôle sera de promouvoir le SDRC, de lui apporter les

moyens de ses ambitions, pas de me mêler des questions purement sportives. J'ai toute confiance dans l'équipe en place pour réussir le défi sportif.

En quelques mots, quel est votre projet ?

Fédérer un maximum de partenaires autour du club, faire ce que je sais bien faire : emmener les autres, faire gagner une équipe. Ce que j'apporte au SDRC, c'est un vaste réseau de partenaires potentiels : entreprises, élus, institutions publiques. De nombreux amis ont réagi de manière positive à l'annonce de mon élection à la présidence du club. En 2023, la France sera la capitale mondiale du rugby avec la Coupe du monde. Nous avons l'occasion de faire briller le Val-d'Oise à cette occasion, mais il manque un club de référence. J'ai un peu plus d'un an pour faire de Domont ce club phare qui fédérera les amoureux du rugby dans notre département. C'est un bel essai à transformer.

BIO EXPRESS

Pierre Kuchly, 62 ans, est dirigeant d'une entreprise industrielle d'Argenteuil spécialisée dans la gestion des fluides. Ancien président de la CPME 95 et vice-président de la CPME nationale en charge des territoires, il vient d'être réélu à la tête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-d'Oise. Il est également à l'initiative du label « Made in 95 » auquel plusieurs centaines d'entreprises industrielles et de services sont affiliées.

Succès pour le Cross du Domont Athlétisme

Après une annulation en 2020 pour cause de crise sanitaire, le cross du Domont Athlétisme a fait son retour le 11 décembre dernier autour du stade des Fauvettes.

C'est un rendez-vous toujours aussi apprécié des coureurs de tous les âges. Samedi 11 décembre, plus de 600 participants ont pris part aux différentes courses organisées par le Domont Athlétisme dans le cadre de son traditionnel cross. Des parcours de 720 mètres pour les plus jeunes, à 8240 mètres pour les plus aguerris, qui ont attiré une trentaine de clubs du Val-d'Oise et de ses environs, ainsi que de nombreux passionnés non licenciés. L'épreuve proposait également cette année une course adultes en relais. Pour finir, un grand bravo aux membres de l'association Crocus Blanc qui ont bravé le froid afin de venir à bout du parcours.



Le Qi Gong : une activité à la portée de tous

Envie de pratiquer un sport qui libère le corps et l'esprit ? Le Qi Gong (prononcez « Tchi Cong ») signifie travail de l'énergie vitale. Cette discipline permet de retrouver un équilibre global et est parfois décrit comme de l'auto-acupuncture.



Plus facile d'accès que le Tai Chi, également enseigné au Karaté Club de Domont, le Qi Gong se pratique debout,

assis ou allongé et favorise la détente du corps et de l'esprit, même si tous les gestes sont accomplis en pleine

conscience et avec fluidité. Plus facile aussi que le yoga, le Qi Gong aide à retrouver souplesse, coordination, lâcheté et gestion du souffle.

Selon les médecins chinois, il renforce les défenses immunitaires, lutte contre les effets du stress et apporte de l'énergie. Ce sport peut également aider à lutter contre des pathologies chroniques comme les migraines et favoriser la bonne circulation du sang, et le bon fonctionnement des organes.

Avec ce nouveau cours, le Karaté Club de Domont propose une discipline accessible à tous, quel que soit votre âge et votre condition physique. Alors, en cette période de bonnes résolutions de début d'année, découvrez le Qi Gong à l'occasion d'un cours d'essai sans engagement.

Renseignements :

☎ 06 07 53 85 69

✉ bureau.kcd@gmail.com



Des gourmandises de fêtes pour nos seniors

À l'occasion des fêtes de fin d'année, Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, en présence d'autres élus, a distribué les traditionnels colis de Noël aux seniors domontois de 65 ans et plus. La distribution s'est déroulée à la Salle des Fêtes sur 3 jours - les 13, 14 et 15 décembre - afin de limiter l'affluence en cette période de crise sanitaire. Les personnes ne pouvant pas se déplacer ont bien entendu également pu récupérer leur cadeau. Cette année, 230 boîtes de chocolats ont été offertes aux 65 - 69 ans, à savourer seul ou accompagné. Pour les retraités les plus âgés, c'est un panier rempli de diverses gourmandises qui attendait nos aînés de 70 ans et plus. La résidence Hélène Moutet n'a pas été oubliée avec une distribution sur place le 17 décembre. Au total, 710 colis simples et 730 colis doubles ont été distribués.



CONCERT DE NOËL DE L'ÉVEIL LYRIQUE

Dimanche 12 décembre, l'Éveil lyrique a proposé un concert de Noël à l'église Sainte Marie-Madeleine. Devant un public venu nombreux, les élèves de l'école de chant ont interprété un répertoire spécialement concocté pour l'occasion. De quoi parfaitement conclure cette année.



Nos centres éphémères de vaccination au service de tous



DOMONT
CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE
 1^{re}, 2^e ou 3^e dose...
 Accès sans rendez-vous pour mettre à jour votre schéma vaccinal, quel que soit votre âge.
LUNDI 31 JANVIER DE 14H À 20H
 Salle des Fêtes - Parc de la Mairie ouvert à tous à partir de 12 ans
 01 34 39 19 00 - www.domont.fr

La vaccination sans rendez-vous au plus près de chez vous. Lundi 20 décembre et samedi 8 janvier, la Ville a organisé des nouvelles éditions de son centre éphémère de vaccination. Ainsi, de 14h à 20h, toute personne (de plus de 12 ans) pouvait se présenter à sa guise à la Salle des Fêtes pour mettre à jour son

schéma vaccinal. L'équipe soignante du centre de vaccination de Saint-Brice-sous-Forêt et des agents de la Ville étaient encore mobilisés pour aider à la campagne de vaccination. Que ce soit pour une première, deuxième ou troisième dose de vaccin, entre 300 et 450 personnes se sont rendues à ces sessions.



Soirée festive pour les 40 ans du CID

Le 8 décembre 1981 naissait le Club Informatique Domontois (CID), à une époque où la micro-informatique commençait seulement à se démocratiser. 40 ans plus tard et de nombreuses évolutions technologiques, l'association a célébré sa quatrième décennie d'existence lors d'une grande soirée sur le thème des années 80. Un rendez-vous organisé le 11 décembre dernier à la Salle des Fêtes en présence du maire Frédéric Bourdin. Un moment riche en émotions pour cette association historique de notre commune, entre repas, anecdotes et karaoké. L'occasion de réunir celles et ceux qui ont développé le CID au fil des années, et particulièrement Denis David, son fondateur, présent aux côtés de Marianne Trichet, la présidente depuis 20 ans, la moitié du parcours !



Les enfants en cuisine pour Noël

Mercredi 22 décembre, la cuisine centrale a reçu les enfants des accueils de loisirs pour un atelier culinaire encadré par les équipes de restauration. Au programme, la confection de chocolats et de pains d'épices aux côtés d'un cuisinier professionnel. L'occasion pour les apprentis pâtissiers de découvrir les étapes de la création de ces incontournables gourmandises de fêtes... et bien entendu de goûter !



DERNIER ATELIER DE L'ANNÉE POUR CIRQUE EN FAMILLE

Dimanche 12 décembre, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Branssens proposait une nouvelle journée Cirque en famille. Un rendez-vous toujours très apprécié qui a permis aux enfants, accompagnés d'un parent, de s'initier à différentes disciplines circassiennes aux côtés de 3 animateurs. En revanche, pas de repas partagé entre l'ensemble des participants, crise sanitaire oblige.



Une fin d'année riche en émotions pour Crocus Blanc

Comme chaque année, grâce à la générosité de ses donateurs, l'équipe de Crocus Blanc a emmené en week-end 12 jeunes de l'association du 8 au 10 octobre au zoo de Beauval. Trois jours exceptionnels pendant lesquels tous ont pu s'émerveiller mais aussi s'entraider, échanger, rire et se divertir, dans la joie et la bonne humeur. Un moment exceptionnel où les sourires des jeunes Crocus en disent long sur les souvenirs que ce séjour laissera à tous.

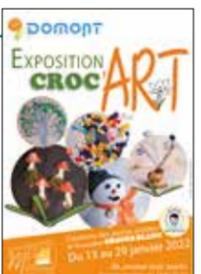
Pour clôturer une année bien remplie, tous étaient invités le 18 décembre à la Salle des Fêtes à l'occasion de la fête de Noël. Après quelques adaptations dues à la Covid-19, l'association a réussi à maintenir sa traditionnelle « boum » tant attendue de tous. Dans une ambiance festive et conviviale, cet événement permet de remercier bénévoles, donateurs et partenaires présents tout au long de l'année, et surtout, d'illuminer les visages - masqués - des jeunes et moins jeunes pour leur plus grand bonheur.

Et c'est reparti pour 2022 ! Actuellement se tient la 1^{re} exposition de Crocus Blanc à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Jusqu'au 29 janvier, les jeunes artistes en herbe de Crocus Blanc exposent leurs créations issues d'un projet né lors du premier confinement. Une grande première pour

ces jeunes trop souvent habitués à rester dans l'ombre, réjouis de ce nouveau challenge.

Depuis maintenant 6 ans, l'association Crocus Blanc accompagne au quotidien les jeunes en situation de handicap mental et leurs familles au travers de nombreuses activités culturelles et sportives, entre autres.

Renseignements :
 ☎ 07 83 21 91 80
 🌐 www.crocusblanc.fr
 ✉ contact@crocusblanc.fr



LA VILLE RECRUTE...

MAISON DE LA PETITE ENFANCE :

- Un(e) agent de crèche

ENFANCE :

- Des animateurs(trices) pour les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

RESTAURATION :

- Un(e) magasinier(ière)

MÉDIATHÈQUE

- Adjoint(e) du patrimoine

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville : www.domont.fr

Adressez votre candidature à :

Monsieur le Maire
47 rue de la Mairie - BP 40001
95331 Domont Cedex
ou grh@domont.fr

PROGRAMME du 12/01 au 18/01

Plein tarif : 8.20€ / Tarif - de 18 ans : 4.50€
- 26ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60ans : 6.00€
Tarif groupe : 4.00€ / Abonnés : 5.50€
Séance du matin : 5.50€ / Séance ciné Senior : 5.00€
Supplément numérique 3D : 1.50€ / Lunettes : 1€
Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

MARDI 11	TOUS EN SCÈNE 2	MATRIX RESURRECTIONS 2022	THE KING'S MAN : PREMIERE MISSION 2h11	MINCE ALORS 2 1h45	LE TARTUFFE COMEDIE-FRANCAISE 2h20
SEMAINE DU 12/01 au 18/01	16h30 - 20h30	14h00	16h30 - 20h30	14h00	16h30 - 20h30
MERCREDI 12	14h00	18h00	21h00	16h00	-
JEUDI 13	-	-	18h00 - 20h45	14h00 - 16h00	-
VENDREDI 14	-	21h00	16h00 - 18h30	-	-
SAMEDI 15	-	14h00	-	17h00	20h10
DIMANCHE 16	11h00	18h30	14h00	16h15	-
LUNDI 17	-	21h00	16h00 - 18h30	14h00	-
MARDI 18	-	-	20h30	16h00 - 18h00	-






Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et ios)
12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT www.domontcinema.com ☎ 09 60 39 45 09

Programme des activités **seniors** 2022

Vendredi 28 janvier : Si on savait

Théâtre Silvia Monfort : 20h30

Pièce d'Éric Fralicelli avec Daniel Russo et Véronique Genest



Inscriptions : mardi 18 janvier à partir de 9h au service événementiel - Tarif : 26€ (Transport avec le car de la ville)

Dimanche 13 février

Journée cabaret au P'tit Baltar

Départ à 10h avec le car de la ville

Inscriptions : mardi 25 janvier de 9h à 11h aux Tournesols et à partir de 14h au service événementiel - Tarif : 47€

Vendredi 18 février

Slameur de Grand-Père par Serge Durand

Salle des Fêtes : 14h30

Inscriptions : mardi 8 février à partir de 9h au service événementiel - Tarif : 5€

Service événementiel - ☎ 01 39 35 55 39 - evenementiel@domont.fr

Campagne de porte-à-porte de la Croix-Rouge française

Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficulté sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

Ainsi la Croix-Rouge française entreprendra une campagne de sensibilisation de porte-à-porte à Domont du 24 janvier au 19 février, de 9h30 à 20h. Une équipe rencontrera les Domontois devant leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Il s'agira de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ces visites ne feront en aucun cas l'objet d'une demande d'espèces ou de chèque.

Chaque ambassadeur sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Il portera aussi un badge de distanciation sociale et sera porteur d'une lettre de mandat de la Croix-Rouge française.

L'association a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE LANCE UNE OPÉRATION DE PORTE-À-PORTE DANS VOTRE VILLE

DEVENEZ DONATEUR RÉGULIER POUR LA CROIX-ROUGE

- > Nos ambassadeurs se rendent à la porte des habitants
- > Ils sont identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge
- > Nos ambassadeurs présentent nos différentes activités
- > Ils proposent de devenir donateur
- > Les ambassadeurs ne demanderont jamais de don en espèces ou par chèque



Nos ambassadeurs respectent la distanciation sociale Ils disposent d'équipement de protection et d'hygiène

RETROUVEZ NOUS SUR : <https://soutenir.croix-rouge.fr/face-a-face>



LES CONSEILS DE L'AVOCATE



LE COÛT DES TESTS VIROLOGIQUES EST-IL UN FRAIS PROFESSIONNEL

Depuis le 15 octobre 2021, les tests Covid PCR et antigéniques ne sont plus systématiquement pris en charge par l'Assurance maladie. La question s'est posée de savoir si le coût des tests virologiques devait être pris en charge par l'employeur.

La réponse est aujourd'hui la suivante : lorsqu'un salarié est soumis à l'obligation de présenter un pass sanitaire pour exercer son activité professionnelle dans certains lieux (exemple : dans le secteur de l'hôtellerie-restauration), le coût des tests virologiques ne constitue pas un frais professionnel dans la mesure où l'obligation de détention d'un pass sanitaire porte sur l'ensemble des personnes fréquentant ces lieux.

Dès lors, l'employeur n'est pas tenu de le prendre en charge. S'il le fait néanmoins, ce remboursement constitue un avantage en nature à intégrer dans l'assiette des cotisations et contributions sociales.

Toutefois, lorsqu'un salarié est soumis de manière ponctuelle à une obligation de présentation d'un test négatif, dans le cadre d'une mission spécifique à la demande de son employeur (exemple : un salarié doit effectuer un déplacement professionnel dans un pays exigeant un test et que la vaccination ne constitue pas un moyen de se soustraire à cette obligation), et qu'il n'existe aucune alternative à la réalisation de ce test, alors le coût du test constitue un frais professionnel.

Dans cette hypothèse, l'employeur est tenu de le rembourser, ce remboursement ne donnant pas lieu à cotisations et contributions sociales. Ainsi, deux conditions cumulatives semblent être requises pour que les tests entrent dans les frais professionnels devant être remboursés par l'employeur :

- le salarié doit être soumis de manière ponctuelle à une obligation de présentation d'un test virologique négatif dans le cadre d'une mission spécifique à la demande de son employeur,
- il n'existe aucune alternative à la réalisation de ce test.

Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS 18 rue de la Mairie les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois. ☎ 01 34 39 1900

DOMONT

HORAIRES D'OUVERTURE

HÔTEL DE VILLE Accueil

Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 19h30
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h

État-civil, Urbanisme

Lundi : 13h30 - 19h30
Mardi, mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h

ANNEXES Enfance, Événementiel, CCAS

Lundi : 13h30 - 19h30
Mardi, mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h

DOMONT

Rentrée de septembre 2022

Inscriptions scolaires du 24 janvier au 28 mars

Venez retirer votre dossier d'inscription au service Enfance, un rendez-vous vous sera alors donné pour l'inscription définitive.



Pour les enfants nés jusqu'au 31/12/2019 ou toute nouvelle scolarisation sur Domont

Service Enfance - 47, rue de la Mairie - 95330 Domont - ☎ 01 74 04 21 40

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT dépôts sauvages autour des bornes



Tous dépôts autour des bornes empêchent leur collecte et salissent la voie publique.

Rappel des consignes :

- Les ordures ménagères doivent être mises en sac de 50 litres maximum et déposées à l'intérieur de la borne.
- Les emballages et papiers doivent être jetés en vrac à l'intérieur de la borne.
- Les emballages en verre doivent être jetés en vrac à l'intérieur de la borne.



CARNET

NAISSANCES

Charly Delhaye, Giuliana Messercola.

DÉCÈS

Gaëtan Garsia, Suzanne Montadier, Jean Pruvot.

L'association Les jardins d'Alain offre des graines de variétés anciennes de tomates uniquement aux adhérents (adhésion 5€)

Samedi 29 janvier

Salle Victor BASCH

de 9 h à 12 h

11 rue de la Mairie à DOMONT



L'association Jardins de Tomates de LANDIRAS, a pour objectif de préserver et sauvegarder des variétés de tomates anciennes. Notre association Les Jardins d'Alain s'est rapprochée de celle-ci, afin de vous offrir des graines originales et peu communes. Nous vous proposons une trentaine de variétés. Si vous souhaitez pré-réserver des graines, contactez-nous par courriel contact@lesjardinsdalain.fr Ou au 06 75 25 44 40

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie de Domont - BP 40001
47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : janvier 2022

